

**LA
CRÈTE**
NOUVELLE
FORMULE

L'OCASC présente

VACANCES

ETE 2017



.be

www.cdsca-ocasc.be

Tables des matières

Priorités ~ Action sociale et réductions selon le revenu du ménage	1
Teambuilding ~ Animateurs	2

AGENCE DE VOYAGE OCASC 3

VACANCES JEUNES

LPM (BE)	4
Ponyclub (BE)	5
Stage de langue De Panne (BE)	6
Camp international Tchéquie NOUVEAU	7
Camp international Espagne NOUVEAU	8
Camp international Crète	9
Voyage groupe USA NOUVEAU	10 et 11

VACANCES CLUB

Hôtel Castro (Crète)	12 et 13
Le Reverdi (FR)	14
Domaine de l'Adoux (FR) NOUVEAU	15

VACANCES FAMILIALES BELGIQUE

Camping	16
Villa 't Liefwaard ~ Koksijde	17
Centre ~ Koksijde	18 et 19
Centre ~ Lombardsijde	20 et 21
Appartements ~ Wilskerke	22
Appartements Armada ~ Nieuwpoort	23
Hôtel Continental ~ Middelkerke	24 et 25
Appartements et Arrangements Continental ~ Middelkerke	26 et 27
Centres Vecqueterre et Cascatelles ~ Spa	28
Appartements Quisisana et 'A table' ~ Spa	29
Centre ~ Senonchamps	30

VACANCES FAMILIALES AUTRICHE

Appartements 'Villa Rosa' ~ Holzgau	32
-------------------------------------	----

VACANCES FAMILIALES FRANCE

Village de vacances 'La Porte des Isles' ~ Portbail	33
Village de vacances Saales	34
Appartements 'Horizons Ré' ~ Ile de Ré	35
Mobile homes/Bungalows ~ Beaumont du Périgord	36
Caravanes résidentielles 'La Rouveyrolle'	37
Village liberté ~ Montbrun-les-Bains	38
Appartements ~ Cap d'Agde	39
Appartements ~ Ghisonaccia (Corse)	40

VACANCES FAMILIALES PORTUGAL

Résidence Alfagar ~ Albufeira	41
-------------------------------	----

VACANCES FAMILIALES ESPAGNE

Appartements 'Torre Vella' ~ L'Estartit	42
Appartements 'Solana' ~ Rosas	43
Appartements Altafulla	44

VACANCES FAMILIALES ITALIE

Bungalows/Appartements 'Le Tre Isole' ~ San Feliciano	45
Appartements 'Altanea Complex' ~ Caorle	46

VOYAGES DE GROUPE

Slovenie ~ Italie ~ Croatie NOUVEAU	48 et 49
Croisière Méditerranée NOUVEAU	50 et 51
Loas ~ Cambodge NOUVEAU	52 et 53
La Corse NOUVEAU	54
Portugal NOUVEAU	55
La Crète	56
Trekking Crète	57

ECHANGES INTERNATIONAUX (CLIMS) 58-61

L'OCASC, c'est aussi...	62-64
-------------------------	-------

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

Nous tentons de nous assurer que les informations contenues dans cette brochure soient exactes, complètes et à jour. Sous réserve des droits prévus par la loi, la brochure et toutes les informations qu'elle contient, textes, noms, images, photos, liens, icônes et autres données (sans limitation) sont fournis en l'état et selon disponibilité, sans aucune garantie ni acte de représentation, exprès ou implicite.

Veuillez consulter notre service Vacances pour vérifier l'exactitude ou l'exhaustivité des informations figurant dans cette brochure.

INFO

Tourisme international : 02 264 60 01 – 04 – 05
Vacances en Belgique (**): 02 264 60 06 – 07 – 08 – 35
Vacances à l'étranger (**): 02 264 60 35 – 08 – 07 – 06
Voyages jeunes et groupes (**): 02 264 60 30 – 37 – 38
Crète (**): 02 264 60 38 – 30 – 37

Ligne militaire : 9-2820 + n° extension

Entre le 09 janvier et le 28 février 2017, les services indiqués avec (**) seront accessibles par téléphone de 9h jusqu'à 12h30.

E.R.: OCASC – Quartier Reine Astrid – Bloc FO – Rue Bruyn 1 – 1120 BRUXELLES
Photo Couverture: Catamaran hôtel Castro – Crète © Erwin Ceuppens

Direction Commerciale – VACANCES
Quartier Reine Astrid
Rue Bruyn 1 – Bloc FO
1120 BRUXELLES
Ou via mail estafette PPO3
vacances@ocasc.be

Cette brochure a été réalisée en collaboration avec la Direction Information et Communication de l'OCASC, la firme Brandle nv et avec imprimerie Lowyck bvba

www.cdsca-ocasc.be



Priorités

Pour des raisons sociales, une priorité peut être obtenue pour l'attribution d'un logement dans un centre de vacances de l'OCASC. A cet effet, nous vous demandons d'introduire une demande de priorité via le document que vous trouverez dans le livret des prix. Ce document doit être transmis **avant le 6 janvier 2017 directement à la Division Vacances au siège de Bruxelles**. Les avis reçus après cette date ne pourront malheureusement plus être pris en considération.

En raison de la nature, du nombre des priorités demandées, et de notre souci de répondre autant que possible à vos demandes, la priorité ne sera valable que pour des séjours de **2 semaines maximum**. Nous nous efforcerons de répondre au mieux à vos demandes sans pour autant vous promettre de garantie (p. ex. si vous demandez l'attribution de logements spécifiques ou si la durée du séjour demandé dépasse les 2 semaines).

Si plusieurs bénéficiaires sont candidats pour le même (type de) logement, la décision finale appartient à la Direction de la Division Vacances. Nous veillerons, dans ce cas, à rechercher la solution la plus équitable possible. Le nombre des séjours déjà attribués dans le passé, l'éventuel handicap, la composition du ménage, etc. seront pris en compte. Les demandes de séjours pendant les vacances scolaires seront attribuées en priorité aux familles avec enfants.

RÉSERVATIONS À PARTIR DU 9 JANVIER 2017*

* Les réservations pour les produits de la brochure d'été de l'OCASC ne peuvent être introduites qu'à partir du 09.01.2017 (deuxième lundi de janvier).

Les réservations introduites avant cette date ne seront traitées qu'à partir du 10.01.2017 !

Action sociale

Vacances OCASC et réductions accordées en fonction du revenu du ménage

Vous êtes membre actif ou pensionné de la Défense et vous souhaitez bénéficier d'un séjour de vacances en famille mais votre situation financière ne vous le permet pas. N'hésitez pas à nous contacter par email ou par téléphone.

NOUS GARANTISSONS:

- Un traitement individuel de chaque dossier suivant les règles régies par notre Comité de gestion. Ces règles vous seront communiquées sur simple demande
- Une discrétion totale.

Depuis 2009, vous pouvez obtenir une intervention sur les prix de séjours. Voir tableau ci-dessous.

Base : revenus imposables cumulés (dernier décompte final)			
Revenu du ménage		Taux de réduction	
de	à	isolé	cohabitant
0	18 000	75 %	75 %
18 001	23 000	30 %	50 %
23 001	28 000	15 %	25 %
Ces pourcentages sont majorés de 5% par enfant à charge (10% pour enfant handicapé)			
Le taux maximal accordé ne pourra en aucun cas dépasser 75%			

ATTENTION

- Veillez transmettre sous pli fermé « à l'attention de la Division Vacances/Intervention sociale » votre bon de commande accompagné d'une copie de votre déclaration d'impôts de l'année précédente. Nous garantissons une stricte confidentialité.
- Valable pour les produits suivants :
 - les vacances familiales en Belgique (centres de vacances de l'OCASC, appartements et hôtels)
 - tous les séjours de jeunes en Belgique et à l'étranger
- Limitation à 1 séjour par famille et par année de 15 jours maximum et/ou 1 séjour par enfant de 15 jours au maximum.
- Uniquement pour les membres de la Défense.

Team Building



Tout le monde en parle, tout le monde veut une fois le vivre: encourager l'esprit d'équipe, intensifier la cohésion au sein du groupe, apprendre à agir comme un ensemble cohérent... En effet, nous recevons souvent des demandes pour l'organisation de team buildings dans des endroits adaptés et à des conditions intéressantes.

Nous accédons volontiers à cette demande... nous demandons cependant une attestation de votre Chef de corps couvrant tous les participants.

A QUEL ENDROIT ?

Dans nos centres de vacances à Koksijde, Lombardsijde, Spa et Senonchamps. Egalement du lundi au jeudi dans notre villa à Koksijde et dans la Villa Quisisana à Spa.

QUAND ?

En fonction des périodes d'ouverture des centres et des disponibilités au moment de votre demande.

DE QUOI DEVEZ-VOUS VOUS OCCUPER ?

Du transport, des repas et naturellement de l'encadrement professionnel émanant par exemple du Centre de Formation ou d'autres instances. Consultez certainement notre webshop pour des offres intéressantes et des activités éventuelles.

PRIX :

Voir liste des prix

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS ADRESSEZ-VOUS À :

Tine Van der Flaes
Tél : 02 264 60 08
Bemilcom : 9-2820-6008
Fax : 02 264 60 09
vacances@ocasc.be

Animateurs



NOUS CHERCHONS :

Animateurs ~ Moniteurs ~ Accompagnateurs ~ Animation dans les centres

Depuis des années, des équipes d'animation sont à la disposition de nos vacanciers dans les centres de jeunes et dans les centres familiaux de Koksijde, Lombardsijde et Senonchamps (juillet-août). Ils offrent un tas de possibilités de distraction: sports nautiques, sports d'équipe, soirées dansantes, jeux sans frontières, animation pour enfants (sans pour autant faire du baby-sitting !), excursions, etc. Il y en a pour tous les goûts !

C'est bien entendu facultatif et adapté à l'âge des participants.

Pour notre club de vacances en Crète nous cherchons aussi des animateurs qui soient polyvalents et motivés.

ACCOMPAGNATEURS GROUPES :

Nous sommes constamment à la recherche d'accompagnateurs de qualité. En compagnie de jeunes ou d'adultes vers une destination ensoleillée ou une ville culturelle ? Vous avez des bonnes notions de néerlandais, anglais ou allemand ? Vous êtes alors à la bonne adresse : OCASC – Vacances.

CONDITIONS POUR LA PARTICIPATION :

- Tous les emplois sont accessibles aux hommes et femmes.
- La connaissance de la deuxième langue nationale (obligatoire pour certaines fonctions) et une polyvalence sont des atouts.
- L'aptitude pour l'exercice des différentes fonctions est appuyée par les copies des brevets, diplômes, etc

LA PERSONNE QUI DÉSIRE FAIRE PARTIE D'UNE DE NOS ÉQUIPE, PEUT DEMANDER TOUS LES RENSEIGNEMENTS UTILES ET LES DOCUMENTS D'INSCRIPTION À LA DIVISION VACANCES (VOIR ANNEXE A DE LA LISTE DES PRIX : OFFRE DE SERVICE) :

Dirk De Maeyer
Tél : 02 264 60 00
Bemilcom : 9-2820-6000
Fax : 02 264 60 09
vacances@ocasc.be